

L'École Vision Beauce va de l'avant

Par Pierre-Luc Lafrance

ÉDUCATION

SAINTE-MARIE – Le projet d'École Vision Beauce continue à avancer. Le bâtiment qui sera situé sur le boulevard Lamontagne à Sainte-Marie sera construit à temps pour accueillir sa première cohorte à l'automne. Pour les parents qui aimeraient en savoir davantage, deux activités sont proposées.

D'abord, il y aura deux demi-journées de sensibilisation offertes gratuitement. La première demi-journée aura lieu le 23 janvier de 9 h à midi. On cible plus particulièrement les jeunes qui auront quatre ans à l'automne. L'autre demi-journée s'adressera aux jeunes qui auront l'âge de commencer la maternelle à l'automne. Lors de ces demi-journées de sensibilisation qui auront lieu au sous-sol de Place

Marieville (1069, boulevard Vachon Nord), les jeunes pourront participer à de nombreuses activités et auront droit à plusieurs surprises. Le nombre de places est limité à 10 par rencontre. Alors, réservez rapidement votre place au (418) 386-3612.

Il y aura aussi deux visites guidées d'École Vision existante pour les parents et les grands-parents intéressés à découvrir cette nouvelle approche de l'enseignement. Le 1er février, ce sera une visite de l'École Vision de Sillery et le 10 février, une visite de l'École Vision Rive-Sud. Le départ se fera en autobus à partir de l'aréna de Sainte-Marie. Le retour est prévu pour midi. Le coût est de 5 \$ par personne pour payer les frais de transport. Encore une fois, on s'inscrit au (418) 386-3612.

Une école qui grandit avec ses élèves

Dans un premier temps, la directrice Mélanie Boissonneault, a décidé de se concentrer sur la relève avec trois groupes de préscolaire pour les 3 et 4 ans, un groupe de maternelle (20 élèves) et un groupe de première année (20 élèves). Au total, cela donnera l'équivalent de 70 élèves à temps plein (il faut comprendre que ce ne sont pas tous les élèves du préscolaire qui vont venir cinq jours par semaine). Déjà, 70 % des élèves sont inscrits, il faut donc faire rapidement pour inscrire son enfant. On peut le faire en appelant madame Boissonneault au (418) 386-3612.

Pour madame Boissonneault, la décision de commencer plus petit s'explique par différents facteurs : « On veut faire nos preuves. Aussi, un souhaite offrir le maximum de services à l'élève. Il y aura une classe pour chaque niveau et un minimum d'intervenants afin de s'assurer d'être proche de nos élèves. »

Pour la 2e année, il y a déjà une vingtaine d'inscriptions. Les locaux vont s'agrandir en même temps que les élèves avec une construction en trois phases. Le bâtiment initial fera 8 000 pieds carrés. Dès la troisième année, on songe à ajouter des locaux de service. Puis, vers la sixième année, madame Boissonneault compte faire construire le gymnase.

Du côté du personnel, l'école va commencer avec huit employés : trois éducateurs spécialisés pour le préscolaire, trois enseignants, une directrice et une directrice adjointe. Madame Boissonneault compte mettre sur pied une équipe dynamique et polyvalente qui n'aura pas peur de relever des défis. Elle en est encore au stade



Mélanie Boissonneault, la responsable du comité de démarrage et future directrice de l'École Vision Beauce et Richard Dumais, le président du réseau des écoles Vision.

du premier tri, mais, dès le printemps, elle sera appuyée par les gens du réseau Vision pour faire les entrevues officielles. L'équipe sera présentée cet été.

Madame Boissonneault mise beaucoup sur les jeunes qui commencent l'école. D'autant plus qu'il y a des crédits d'impôt disponibles pour le préscolaire et la maternelle. Après ces crédits, cela revient à 10 \$ par jour pour envoyer son jeune à l'École Vision ; une belle façon de découvrir si cette formule scolaire enrichie qui mise sur l'apprentissage de plusieurs langues convient à votre enfant. Ensuite, pour les élèves de la première jusqu'à la sixième année, il en coûtera environ

6 000 \$ par année. De ce montant, il y en a 1 200 \$ d'admissible au crédit d'impôt (pour les frais de garde, entre autres). « Oui, il y a 4 800 \$ de non subventionné. Mais il faut voir ça comme un héritage pour nos enfants, une façon d'investir dans leur avenir. Car, en sortant de l'École Vision, ils vont communiquer en français et en anglais en plus d'avoir de solides bases en espagnol. Des atouts qui leur serviront toute leur vie. »

Le comité de démarrage a fait plusieurs présentations depuis la mise en place du projet, entre autres au CIME et au Danube Bleu. D'ici la fin du mois, il y aura une rencontre à Saint-Georges à la demande de gens de là-bas. Car, il ne faut pas l'oublier, l'École Vision Beauce ne desservira pas seulement le secteur de Sainte-Marie, mais la Beauce au complet. On peut appeler madame Boissonneault pour en savoir davantage ou lui écrire à beauce@visionschools.com. Des informations sont régulièrement mises à jour sur le site <http://www.visionschools.com/Beauce.aspx>.

Un peu d'histoire

Par Paulin Nappert

Saint-Sylvestre, 14 janvier 1950 : Tornade à Saint-Sylvestre, le village est particulièrement touché.

Sainte-Marie, 16 janvier 1860 : Stephen Carter est élu troisième maire de Sainte-Marie paroisse.

Sainte-Marie, 16 janvier 1945 : Mort au combat à Nymigen en Hollande du lieutenant Daniel Paré du Régiment de la Chaudière. Natif de Sainte-Marie le lieutenant Paré était âgé de 25 ans. Il est inhumé au cimetière de Nymigen en Hollande.

Beauceville, 16 janvier 1970 : Un grave accident de la circulation fait trois victimes à Beauceville. Les victimes sont Francine Gilbert, 21 ans de Saint-Joseph ; Robert Baron, 24 ans et Denis Lambert, 17 ans de Charny.

Saint-Joseph, 17 janvier 1995 : Un résidant de Saint-Joseph, Jacques Blais, 35 ans, perd la vie à la suite d'un accident de

travail survenu dans une carrière située sur le chemin Callway à Saint-Joseph. M. Blais était originaire de Saint-Elzéar et père de deux jeunes enfants.

Sainte-Marie, 18 janvier 1830 : Marché pour la construction de la première maison d'école dans le village de Sainte-Marie, entre Pierre Gagnon et les syndicats d'école.

Sainte-Marie, 18 janvier 1945 : Décès, à l'âge de 29 ans, du sergent Georges Fortin du Régiment de la Chaudière. Prêté aux fusiliers Mont-Royal, il fut blessé le 16 novembre 1944 sur les frontières de la Hollande. Il est décédé à bord du bateau de blessés qui le ramenait à Québec. Le sergent Fortin était un Mariverain et il fut inhumé à Sainte-Marie le 22 janvier.

Sainte-Marie, 20 janvier 1975 : Ouverture des fêtes du 200e anniversaire de la chapelle Sainte-Anne de Sainte-Marie au Danube bleu.

ZONAGE AGRICOLE



Jean-Guy Provencher, Avocat
Ex-commissaire de la CPTAQ et du Tribunal d'appel

- Demandes d'autorisation à la CPTAQ :
 - Usages non agricoles : résidences, commerces, industries
 - Morcellement de fermes
 - Changements d'usage, etc.
- Déclarations de privilèges (art. 40)
- Droits acquis
- Recours en appel devant le Tribunal administratif

Plus de 20 ans d'expérience à offrir !

Tél. : 418 623-4141
Sans frais : 1 877 623-4141

1170, boul. Lebourgneuf, bureau 408,
Québec (Québec) G2K 2E3

ÉDITEURS :
Publications Beauce-Nord inc.
691, boul. Vachon Nord, Sainte-Marie G6E 1M3
TÉL. : 418 387-1205 • TÉLÉC. : 418 387-1364

TIRAGE : 24 000 exemplaires • ODC : 23 484 exemplaires
Convention no: 1456008 • Dépôt légal : Bibliothèque Nationale du Canada, 2004
Publication canadienne

NOS PARTENAIRES :

Pierre-Luc Lafrance
Rédacteur en chef
Cell. : 389-9679
plafrance@journaldebeaucenord.com

Journaliste
Mélanie Létourneau
Conseillère publicitaire
Murielle Bertrand
418 389-9606

Graphistes
Karine Aubin
Étienne Blais
Isabelle Tremblay
Marc-André Bolduc

Adjointe administrative
Cindy Wickens

Chroniqueurs
Jean-François Routhier
Paulin Nappert
François Chabot

Claude Grondin
Directeur des ventes
Cell. : 389-9680
cgrondin@journaldebeaucenord.com

Co-propriétaire

Toute reproduction d'annonces ou d'information est interdite à moins d'une autorisation spéciale. Les articles publiés dans le Journal de Beauce-Nord sont sous la responsabilité des auteurs, la direction ne partage pas nécessairement les opinions que l'on y retrouve. Le journal ne peut être tenu responsable du contenu des textes dans les annonces publicitaires qui est dicté par les annonceurs. La direction ne partage pas nécessairement les opinions qui y sont exprimées.

Co-propriétaire